



Site classé



Site de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes de Corent, Gergovie et Gondole et des camps de César

Puy-de-Dôme

Date des arrêtés : 30 août 2022

Communes concernées : Authezat, Chanonat, Corent, La Roche-Blanche, La Roche-Noire, La Sauvetat, Le Cendre, Le Crest, Les Martres-de-Veyre, Orcet, Pérignat-lès-Sarliève, Romagnat, Tallende, Veyre-Monton.

Superficie : 4 150 ha

Le territoire au Sud de la métropole clermontoise recèle un patrimoine historique et paysager d'exception. Situé à sept kilomètres à vol d'oiseau du centre-ville de Clermont-Ferrand, le plateau de Gergovie est la figure de proue de cet héritage de premier plan, lieu de la bataille éponyme et symbole de la victoire des gaulois sur l'armée de César. Cet oppidum (ville celte fortifiée) est également un formidable belvédère qui s'étire en direction du Val d'Allier et permet de découvrir d'autres sites historiques dont la concentration et la richesse sont d'un niveau unique en Europe : l'oppidum de Corent, probable capitale du peuple arverne en 120 av. J-C, situé sur les communes de Corent et Veyre-Monton mais aussi l'oppidum de Gondole sur la commune du Cendre. Ces trois oppida forment un triangle au sein duquel se trouvent les deux camps de César et le lieu de la bataille de Gergovie, enseignée dans les manuels scolaires. Alors même que les surfaces fouillées par les archéologues sont modestes, les découvertes sont exceptionnelles et soulignent la valeur inestimable de ce territoire.

Situé en première couronne clermontoise, ce dernier doit néanmoins composer avec des dynamiques très contrastées : une réelle pression foncière liée au développement économique, une activité agricole intense sur les terres fertiles de Limagne et une déprise marquée sur les coteaux difficilement mécanisables.

En effet, le site est localisé entre la rive gauche de l'Allier et les contreforts de la faille de Limagne qui donne sur le plateau des Dômes.

Ainsi, l'oppidum de Gondole et le grand camp de César sont situés dans la plaine largement desservie par une multitude de voies de communication et convoitée par l'étalement urbain.

L'oppidum de Corent est également très proche de la rivière mais son accès difficile le protège naturellement de l'urbanisation. Il est majoritairement cultivé et accueille des reconstitutions partielles des époques gauloise et romaine.

Enfin, le plateau de Gergovie et le petit camp de César sont plus à l'Ouest, sur la commune de la Roche-Blanche, à proximité des accès au plateau des Dômes. Leur surface est également dédiée à l'agriculture. Le plateau dispose d'éléments de médiation culturelle en libre accès, développés dans un souci de complémentarité avec l'offre du musée.

L'ensemble classé participe au maintien d'une dorsale paysagère permettant de comprendre l'histoire, en créant une relation visuelle pérenne et qualitative entre ces cinq entités

En effet, les trois oppida gaulois sont en covisibilité les uns des autres, ainsi qu'avec les deux camps de César. L'enjeu de protection concerne ainsi les « joyaux » que représentent ces éléments, mais aussi les paysages qui les relie et permettent de comprendre l'histoire, l'organisation de l'époque gauloise et d'appréhender les différentes phases de la célèbre bataille. Par ailleurs, les points de vue offerts par les plateaux de Gergovie et Corent permettent de comprendre toute la géographie du département et sont d'une qualité telle, qu'ils justifieraient à eux seuls une mesure de protection. Datés respectivement de 16 et 3 millions d'années, ces anciennes coulées de lave émanant de volcans aujourd'hui érodés ont résisté à l'érosion, créant des inversions de reliefs dominant la plaine de Limagne.

La fréquentation du plateau de Gergovie était estimée à 250 000 visiteurs par an avant l'ouverture du Musée Archéologique de la Bataille fin 2019. Avec une large place laissée à la voiture et peu d'éléments de médiation culturelle, il existait une vraie opportunité pour développer des projets dans le respect de l'esprit des lieux. Un travail collaboratif a permis d'aboutir aux premiers aménagements en 2021 et 2022.

Désormais classé, ce site remplit toutes les conditions pour pouvoir prétendre à une démarche Grand Site de France. L'enjeu est d'accueillir les visiteurs tout en garantissant le bon état de conservation du site mais également de développer un projet à l'échelle des cinq entités historiques sans focaliser uniquement sur le plateau de Gergovie.

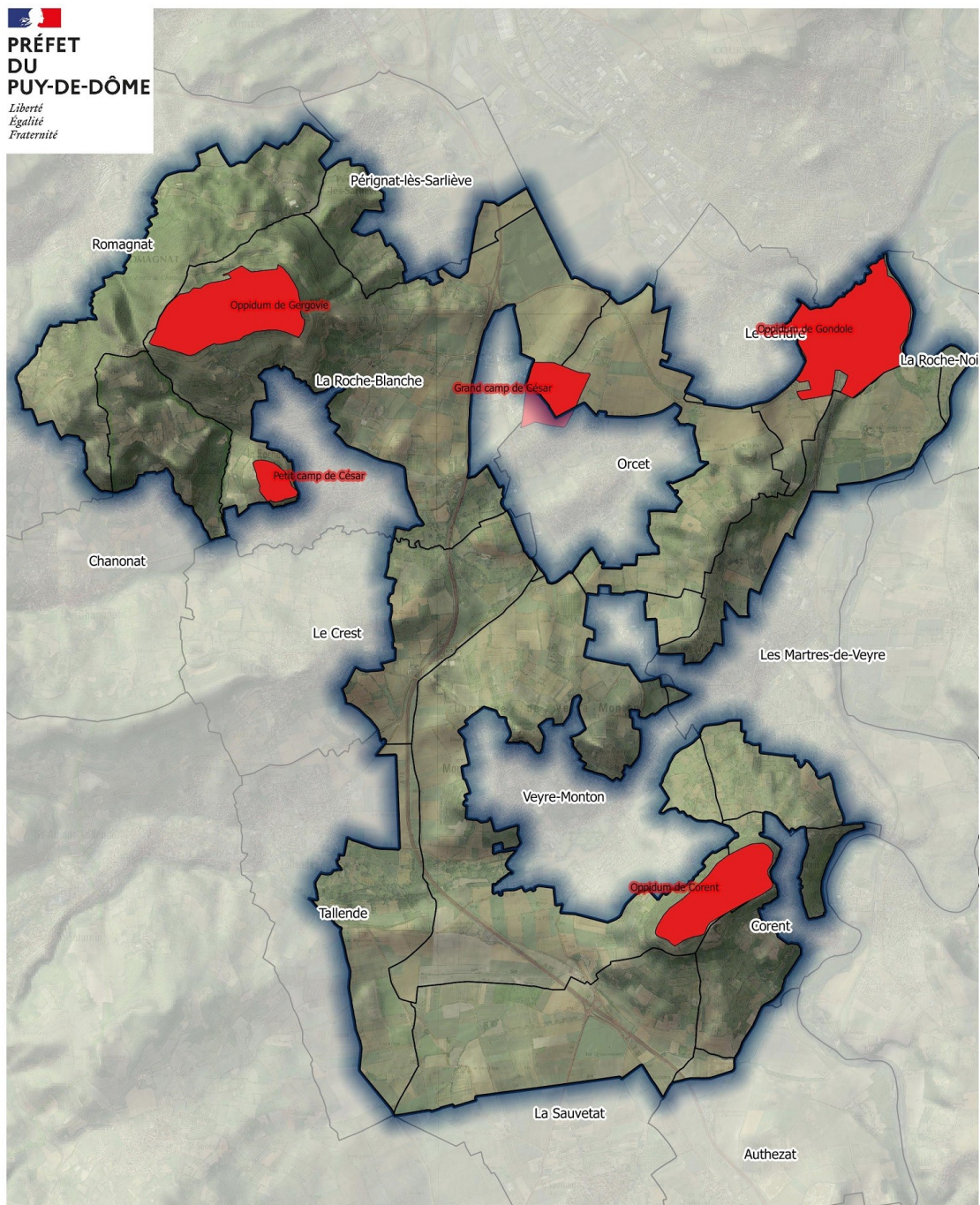
Type d'intérêt

Historique et Pittoresque

Accès

Tous les accès sont gratuits. Le Musée Archéologique de la Bataille, situé à l'extrémité du plateau de Gergovie est payant. <https://musee-gergovie.fr/>

Carte du site



Projet de site classé du plateau de Gergovie et des sites arvernes

 Périimètre proposé au classement  Entités historiques  Communes



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Mise à jour : DREAL 2022